



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 22/04/2026

Délibération n°2026-04-58

BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE DE LA CCMG POUR L'EXERCICE 2026

- Nombre de conseillers en exercice : 16
- Présents à la séance : 13
- Pouvoirs : 1
- Suffrages : 14
- Convocation du : 15/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril à quinze heures, le Conseil Communautaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Maryse ETZOL, Présidente de la CCMG.

	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Mme Maryse ETZOL	x			M. José ENCELADE	x		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	x			M. Jean-Claude MAES			x
Mme Betty BESRY	x			M. François NAVIS		x	
Mme Francette JACQUES	x			Mme Francelise SOUSSEING	x		
M. Francky RODOMOND	x			M. Jacques MALADIN			x
Mme Kénia MALADIN-NEBOT	x			Mme Liliane PASSE-COUTRIN	x		
M. Joël TOTO	x			Mme Marie-Ange ELIACIN	x		
M. Édouard MONDUC	x			M. Yohan SELBONNE	x		

Secrétaire de séance : Mme Marie-Ange ELIACIN

*_*_*_*_*_*_*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20, L.2311-1 à L.2343-2 et L.5211-36, relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets intercommunaux ainsi qu'aux finances intercommunales ;

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;

Vu la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire lors de la séance du 5 mars 2026 ;

Vu la délibération n°2026-04-43 relative à l'approbation des comptes de gestion 2025 de la CCMG ;

Vu la délibération n°2026-04-45 relative à l'approbation du compte administratif 2025 du Budget annexe Adduction Eau Potable ;

Vu la délibération n°2026-04-50 relative à la reprise et l'affectation des résultats 2025 du Budget annexe Adduction Eau Potable ;

Vu le projet de Budget annexe Adduction Eau Potable pour l'exercice 2026 annexé à la présente délibération ;

Madame la Présidente expose :

Le Conseil communautaire, après avoir :

- Adopté le compte de gestion 2025 pour le Budget Annexe Adduction Eau Potable
- Adopté le compte administratif 2025 pour le Budget Annexe Adduction Eau Potable
- Validé la reprise et l'affectation définitive des résultats 2025 du Budget Annexe Adduction Eau Potable

doit adopter le Budget Annexe Adduction Eau Potable au titre de l'exercice 2026.

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes :

Section de Fonctionnement (exploitation)

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	211 082,72	0,00	63 506,00	63 506,00	63 506,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 323,10	0,00	60 697,00	60 697,00	60 697,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
65	Autres charges de gestion courante	1 600,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		457 206,10	0,00	125 403,00	125 403,00	125 403,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		483 006,10	0,00	129 403,00	129 403,00	129 403,00
023	Virement à la section d'investissement (0)	377 600,82		684 379,32	684 379,32	684 379,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (0)	255 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (0)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		632 600,82		884 379,32	884 379,32	884 379,32
TOTAL		1 115 606,92	0,00	1 013 782,32	1 013 782,32	1 013 782,32
+						
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						1 013 782,32

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	365 720,00	0,00	327 318,50	327 318,50	327 318,50
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	38 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		404 220,00	0,00	327 318,50	327 318,50	327 318,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		404 220,00	0,00	327 318,50	327 318,50	327 318,50
042	Opérat* ordre transfert entre sections (0)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (0)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		404 220,00	0,00	327 318,50	327 318,50	327 318,50
+						
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)						686 463,82
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						1 013 782,32

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	684 379,32	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de ropération DE 023 + DE 042 – RE 042)
---	------------	--



Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	214 437,34	221 895,52	256 194,33	256 194,33	478 089,85
21	Immobilisations corporelles	39 101,21	4 374,98	120 951,33	120 951,33	125 326,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	207 840,40	68 471,11	160 951,34	160 951,34	229 422,45
	Total des opérations d'équipement	7 667 243,72	2 371 921,11	2 365 117,48	2 365 117,48	4 737 038,59
	Total des dépenses d'équipement	8 128 622,67	2 666 662,72	2 903 214,48	2 903 214,48	5 569 877,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 128 622,67	2 666 662,72	2 903 214,48	2 903 214,48	5 569 877,20
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	47 631,50		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	47 631,50		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	8 176 254,17	2 666 662,72	2 903 214,48	2 903 214,48	5 569 877,20

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 569 877,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 945 174,36	3 641 465,32	34 124,00	34 124,00	3 675 589,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 945 174,36	3 641 465,32	34 124,00	34 124,00	3 675 589,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 223 891,25	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 223 891,25	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement	6 169 065,61	3 641 465,32	125 124,00	125 124,00	3 766 589,32
021 Virement de la section d'exploitation (4)	377 600,82		684 379,32	684 379,32	684 379,32
040 Opérat* ordre transfert entre sections (4)	255 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041 Opérations patrimoniales (4)	47 631,50		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	680 522,32		884 379,32	884 379,32	884 379,32
TOTAL	6 849 587,93	3 641 465,32	1 009 503,32	1 009 503,32	4 650 968,64

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	518 908,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 569 877,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	884 379,32
---	-------------------

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Yohann SELBONNE),

DECIDE

- **D'APPROUVER** le projet de Budget annexe Adduction Eau Potable au titre de l'exercice 2026 tel qu'il est exposé ci-dessus et selon le détail joint en annexe ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Dr Maryse ETZOL

Présidente de la CCMG

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en sous-Préfecture le :
- L'affichage le :

07 MAI 2026

07 MAI 2026

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr





ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES - ADDUCTION EAU POTABLE

23/04/2026 19:47 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Présidente,
A Grand-Bourg, le 22/04/2026
Le Présidente

Votes

Nombre de membres en exercice :	16
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	13
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	1

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session
A Grand-Bourg, le 22/04/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation :

Signataire

Mme Maryse ETZOL	
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	
Mme Betty BESRY	
Mme Léone Francette JACQUES	
M. Francky RODOMOND	
Mme Kenia MALADIN-NEBOT	
M. Joël TOTO	
M. Edouard MONDUC	
M. José ENCELADE	
M. Jean-Claude MAES	
M. François NAVIS	
M. Yohan SELBONNE	
Mme Marie-Ange ELIACIN	


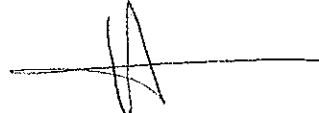


ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES - ADDUCTION EAU POTABLE

23/04/2026 19:47 Page 2 / 2

Signataire	
Mme Lilliane PASSE-COUFFAIN	
M. Jacques MALADIN	
Mme Francellise SOUSSEING	

Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Grand-Bourg, le